AU CONCOURS D'AGRÉGATION

M. le Dr Bérillon fait une leçon fantaisiste

Hier, à l'Ecole de médecine, une amusante manifestation contre l'agrégation s'est produite. Un éminent praticien, adversaire résolu du concours, M. le Dr Bérillon, est redevenu étudiant pour une journée ; pendant trois quarts d'heure, il a vivement réjoui un nombreux auditoire en mystifiant les professeurs.

M. Bérillon avait pris pour sujet le rhumatisme noueux.

D'emblée, l'orateur aborde la question qui le préoccupait, à savoir l' « absurdité du concours ».

Après s'en être tenu à des idées très générales, il commençait à entrer dans le vif du débat lorsque le doyen, M. Landouzy, lui fit remarquer qu'il serait obligé de lui retirer la parole s'il ne traitait pas exclusivement le sujet même de l'épreuve.

M. Bérillon s'incline et commence aussitôt une leçon ultra fantaisiste sur le rhumatisme noueux.

De temps à autre, avec une ironie qui soulevait des tempêtes de rires dans l'auditoire, — des sourires même parmi certains membres du jury, — il amenait la question sur le terrain brûlant, se contentant d'allusions piquantes et humoristiques à l'adresse des professeurs de Faculté.

Il cita même des cures du rhumatisme noueux qu'on chercherait en vain — et pour cause — dans les traités classiques.

« La façon la plus courante de traiter le rhumatisme noueux, dit-il notamment, avec un sang-froid imperturbable, est d'appliquer, sur la partie malade, le ventre d'un chien vivant. Au bout d'un certain temps, le mal a passé de notre corps à celui du chien. »

Ensuite qu'il avait tout dit sur le rhumatisme noueux, le conférencier cita l'exemple d'Arago qui, sa leçon terminée, s'adressait toujours au moins intelligent de ses élèves et n'était satisfait que lorsque le disciple avait compris sa démonstration.

« Je ne serais peut-être pas embarrassé, ajouta M. Bérillon, pour choisir celui de mes auditeurs qui m'a le moins compris, mais je sortirais de la question... »

A ce moment le prétendu candidat avait encore un quart d'heure devant lui pour terminer sa leçon, mais comme le doyen estima que la plaisanterie avait suffisamment duré, il lui retira la parole : c'était en même temps l'exclure du concours.

Ajoutons que le Dr Bérillon a été très acclamé à sa sortie de l'Ecole.

Le scandale des liquidations

M. Lefebvre, qui fut mandataire de Duez, a fourni à M. Albanel, juge d'instruction, un mémoire où il explique le rôle qu'il a joué dans les inventaires des Congrégations. Il se plaint d'avoir été exploité par Martin-Gauthier, dont il devait suivre les ordres.

Presse diffamatrice

M. l'abbé Vidal, curé de Blandas, soutenu par l'association diocésaine de défense sacerdotale, avait intenté un procès à la *Dépêche* et à l'*Echo des Cévennes*, à la suite d'un article jugé calomnieux et diffamatoire, paru dans la *Dépêche* le 7 novembre et reproduit dans l'*Echo* le 14 novembre 1909.

Le tribunal du Vigan, après plaidoirie de Me Gilly, avocat à la Cour d'appel de Nîmes, a donné satisfaction à M. l'abbé Vidal.

La *Dépêche* a été condamnée à 50 francs d'amende, à 50 francs de dommages-intérêts, à deux insertions et aux dépens.

L'Echo des Cévennes, pour avoir reproduit l'article incriminé, a été condamné à 25 francs d'amende avec sursis, à une insertion et aux frais.

M. l'abbé Jarousse, vicaire à Langogne, avait été odieusement outragé dans la *Lozère républicaine*.

Sur sa poursuite, le gérant de ce journal a été condamné, par le tribunal correctionnel de Mende, à 100 francs de dommages et 30 francs d'amende.

LES ANCIENS CAPUCINS DE NANTES

Le ministère public vient de faire appel du jugement du tribunal de Nantes acquittant les anciens Capucins de cette ville.

Contre la liberté du culte

Une instruction vient d'être ouverte par le Parquet de Château-Chinon contre M. l'abbé Perret, curé de Tintury, et contre M. l'abbé Robin, curé de Fertrève, suppléant momentanément son confrère de Tintury.

On reproche aux deux ecclésiastiques d'avoir contrevenu à l'article 35 de la loi du 9 décembre 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, en excluant de la Première Communion des enfants qui s'étaient servis du manuel d'Histoire d'Aulard et Debidour.

Le placement des enfants

Une instruction a été ouverte par M. le juge Boucard contre M. Guilloud, directeur du « Trait d'Union » qui recrutait, à Paris, des enfants pour les verreries de l'Est.

M. Guilloud a été inculpé de tenue de bureau de placement clandestin.

Quant à M. l'abbé Santol, il a subi, hier, l'interrogatoire d'identité.

Le directeur du Placement familial a choisi Me Joseph Ménard pour avocat.

Guerre et Marine

Etat-major général

Le général de brigade Houry, membre du Comité technique de l'infanterie et du Comité consultatif de défense des colonies, est placé au cadre de réserve.

Promotions dans le génie

Sont promus : colonels, les lieutenants-colonels Cré et Arnoux ; lieutenants-colonels, les chefs de bataillon Masselin, Lévy, Cabaud ; chefs de bataillon, les capitaines Chartiou et Lassalle ; capitaines, les lieutenants Chaise, Bedos, Bonnenfant, Séron, Doizelet, Petit.

Les grandes manœuvres navales

Le croiseur *Victor-Hugo*, portant le pavillon du vice-amiral Gaillard, directeur des manœuvres, ainsi que les bâtiments de la deuxième escadre, sont rentrés hier soir à Toulon.

Croiseurs et cuirassés ont aussitôt commencé à compléter les approvisionnements en combustibles et matières grasses. On sait que la troisième phase des grandes manœuvres navales comprend l'attaque de Toulon par la première escadre.

En vue de cette attaque toutes les troupes de la garnison de Toulon seront mobilisées.

Officiers blessés

Fontainebleau. — Pendant une promenade à cheval un officier, élève d'artillerie, Paul Baillif, 23 ans, suivait la route de Moret lorsque sa monture prit peur et s'emballa à l'entrée du village des Sablons.

M. Baillif perdit l'équilibre et tomba, se fracturant le crâne. Son état est grave.

Coulommiers. — Le capitaine Sergent, du 36e territorial, rentrait au quartier de Beaurepaire, à la tête de la 8e compagnie, lorsque son cheval, faisant un brusque écart, le désarçonna et le projeta sur la chaussée.

Quoique cette chute ait déterminé, en outre de la blessure, une violente commotion, on espère que la vie de l'officier n'est pas en danger.

LES GRÈVES

Pas d'incidents à Méry-sur-Oise

La situation continue à être calme à Méry. Il n'y a point eu, hier, de manifestation ainsi qu'on le craignait, et l'on signale même une légère reprise du travail dans plusieurs carrières.

Une centaine de terrassiers des environs qui se dirigeaient vers Méry, pour manifester, ont été dispersés par les gendarmes qui ont procédé à une arrestation.

Un malheureux accident s'est produit dans la matinée. Un fourgon de vivres du 27e dragons, sur lequel avaient pris place plusieurs hommes de ce régiment, a versé rue de Paris. Un sous-officier, pris sous la voiture, a eu une jambe fracturée.

Il a été transporté à l'hôpital.

Les cheminots du Sud sont calmes

Il n'y a aucun changement dans le conflit qui divise la Compagnie des chemins de fer du Sud et son personnel. Le Comité de la grève a reçu des dépêches et des lettres disant que le travail est arrêté dans toutes les sections du réseau.

Le service, qui fonctionnait hier encore à Digne, dans les Basses-Pyrénées, serait complètement arrêté.

Aujourd'hui aucun train n'a été mis en marche. De Nice peut-être un convoi quittera-t-il notre gare, demain matin, pour aller à Annot.

Les grévistes ont reçu une lettre du juge de paix les invitant à une entrevue de conciliation en sa présence. Ils ont répondu à ce magistrat qu'ils ne discuteraient qu'au siège de leur Comité et avec des représentants de la Compagnie dûment autorisés par elle et ayant pleins pouvoirs pour solutionner le conflit.

On ne signale aucun incident.

Le service des postes dans les localités du littoral est assuré par des diligences.

Le service assuré par la troupe

A la suite d'une conférence tenue au ministère des travaux publics, les hommes du 5e génie de Versailles, section des chemins de fer, seront envoyés, pour assurer le service, sur les différentes lignes du Sud-France.

Les communications avec le P.-L.-M.

La Compagnie du P.-L.-M. informe le public qu'en présence de la grève des cheminots du Sud, elle ne délivrera plus de billets pour les gares du réseau du Sud, qui ne sont plus desservies par suite du mouvement gréviste.

Petits échos des grèves

Paris. — Quelques serruriers grévistes ont tenté de débaucher des ouvriers travaillant passage Corbeau.

Un des ouvriers a été frappé avec violence par les grévistes.

Une enquête est ouverte.

Cherbourg. — Une grève s'est déclarée au chantier des terrassiers travaillant dans le port de guerre. Les ouvriers demandent une augmentation de salaires. Les grévistes sont calmes.

Douai. — Les ouvriers couvreurs de Douai se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaires.

Çà et là

Morts d'hier

M. Pierre Vindry, vice-président de la Chambre de commerce, ancien président du tribunal de commerce de Lyon, 65 ans, à Lyon. — Mme Bonnet, veuve du général de division, grand officier de la Légion d'honneur. — Le peintre Louis Welden Hawkins, membre sociétaire de la Société nationale des beaux-arts. — M. le comte de la Lande de Calan, gouverneur honoraire des colonies, chevalier de la Légion d'honneur, 67 ans, à Nice.

Le Pardon de Montfort-l'Amaury

Le douzième Pardon d'Anne de Bretagne aura lieu à Montfort-l'Amaury, le dimanche 5 juin, sous la présidence de M. Emmanuel Rodocanachi, historien de Renée de France, duchesse de Ferrare et fille de la reine Anne, dont on célébrera le quatorzième centenaire. La couronne d'ajoncs sera imposée aux lauréats du concours de poésie-concert sur les ruines qu'a chantées Victor Hugo. De nombreuses délégations y assisteront. Des danses bretonnes, concours de costumes bretons, etc., auront lieu également.

Le téléphone aux manœuvres

Pendant les manœuvres de 1909, des expériences ont été faites dans un certain nombre de corps d'armée sur l'installation de postes micro-téléphoniques de campagne, modèle 1908. Mais ces appareils et les instructions correspondantes n'ayant été délivrés pour la plupart aux corps de troupes que juste au moment de leur départ pour les manœuvres, les expériences n'ont pas été suffisamment concluantes, et le ministre vient de décider qu'elles seraient reprises cette année en leur donnant plus d'extension d'après les bases fixées pour 1909.

Bouillé et Louis XVI

La « Croix illustrée » décrit la « Fête-Dieu mouvementée » de juin 1791 à Varennes, au moment de l'arrestation de Louis XVI. On peut lire le récit détaillé de cet événement historique dans la biographie du marquis de Bouillé qui paraît aujourd'hui aux « Contemporains ». On y voit la gratitude de Louis XVI pour le général qui avait si bien combiné toutes choses pour l'évasion. Il terminait ainsi une lettre de remerciements : « Vous avez tout osé pour moi et pour ma famille, et vous n'avez pas réussi. Dieu a permis des circonstances qui ont paralysé votre courage et vos mesures. » (1)

Échos de partout

M. Fallières a reçu, hier après-midi, à 5 h. 40, avec le cérémonial accoutumé, le prince Fushimi. A 6 heures, le président est allé rendre visite au prince à l'hôtel de l'ambassade.

Le roi de Grèce et le prince Christophe, son fils, sont arrivés hier à Paris, venant de Londres. Le roi Georges Ier compte passer à Paris deux ou trois jours incognito. Il fera une visite au président de la République.

(1) Voir *Contemporains* n° 920. Un numéro, 0 fr. 10 ; abonnement, 6 francs, par an.

L'Aimable Traitement

A ceux qui souffrent de l'estomac

Quand on est venu à souffrir des dents, on est reconnaissant au dentiste qui a su vous les arranger, les réparer, les rendre capables d'un long service et qui n'a pas pris le parti, trop radical vraiment, de vous les arracher. « Soignez, n'arrachez pas », telle est la devise du bon dentiste.

Ceux qui souffrent de l'estomac seraient aussi bien reconnaissants sans doute, à celui qui leur donnerait autre chose que la sentence : « Vous souffrez de l'estomac, ne mangez plus. » On sait combien il est pénible de s'astreindre à un régime qui prive des aliments préférés et des boissons les plus agréables, qui vous interdit, en un mot, toutes les joies de la table. Ajoutons d'ailleurs que ce genre de traitement est pratiquement impossible pour des milliers de malades, par suite de leur profession qui les oblige à manger hors de chez eux.

A tous ces malheureux qui sont condamnés à souffrir parce qu'ils ne peuvent pas se priver de manger, nous conseillons de faire essai d'un traitement aimable, d'un traitement qui n'est pas draconien, qui est facile à suivre même en voyage, qui n'est pas coûteux, pas compliqué et qui cependant donne les meilleurs résultats ; nous voulons parler du traitement des Pilules Pink. Une ou deux pilules Pink après chaque repas pendant quelques jours et cela sera suffisant pour réparer votre estomac.

M. de WITT — Cl. A. Dirier.

La personne dont nous donnons ici le portrait, M. Jean de Witt, menuisier-ébéniste, 16, rue de l'Abattoir, à Lunéville, a souffert de l'estomac autant qu'il est possible de souffrir. Après avoir suivi bien des traitements sans succès, il s'est mis au traitement des Pilules Pink et il a été parfaitement guéri. « Si de temps en temps il m'arrive de souffrir un peu, je reprends quelques Pilules Pink et tout rentre dans l'ordre. »

Tout le monde n'a pas un ulcère de l'estomac ; la plupart des personnes qui souffrent de l'estomac ont l'estomac faible parce qu'elles sont fatiguées, déprimées, anémiées, et les Pilules Pink les guérissent parce qu'elles fortifient tout l'organisme et que naturellement l'estomac prend sa part des nouvelles forces apportées.

Ceux qui souffrent de l'estomac par suite d'abus dans l'alimentation souffrent également par suite d'une faiblesse générale de l'organisme déprimé par des dérèglements. Ceux-là aussi se trouveront bien du traitement des Pilules Pink, mais ils devront naturellement se modérer et ne pas retomber dans leurs erreurs passées.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes franco.

M. Briand a reçu hier le général Andry, qui venait lui faire son rapport sur la mutinerie de Nîmes, puis l'ambassadeur d'Angleterre.

Dimanche prochain, 5 juin, aura lieu à Montargis, sous la présidence de M. Millerand, l'inauguration du monument élevé sur l'une des places, à M. Adolphe Cochery, ancien ministre des Postes et Télégraphes.

M. Doumergue a présidé hier l'assemblée générale de la « Pouponnière ».

L'association de la presse judiciaire a fêté, hier soir le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, dans un banquet que présidait M. Victor Beau, président.

Une école française de radiotélégraphie fondée avec le concours de plusieurs Sociétés de T. S. F., va s'ouvrir à Versailles.

A Bruxelles, la Commission permanente de l'association internationale des chemins de fer prépare le meeting de Berne, qui s'ouvrira en juillet.

A la galerie Charles-Brunner, exposition des œuvres de M. Lydvey Adamson, du 1er au 15 juin.

Un concours national agricole s'est ouvert, dimanche, à Bordeaux.

Nouvelles de l'étranger

ALLEMAGNE — Les souverains belges à Potsdam

Le roi Albert et la reine Elisabeth de Belgique sont arrivés hier, à 5 h. 15, à la gare de Wild Park, à Potsdam. Le prince impérial et tous les princes et princesses actuellement à Potsdam, le chancelier d'empire et des délégués du Conseil fédéral et des ministères prussiens étaient présents à l'arrivée du train. Une compagnie du bataillon des chasseurs de la garde faisait le service d'honneur. La réception a été des plus cordiales.

Voyage des souverains russes

Berlin, 31 mai. — D'après une information reçue de Kiel par le *Morgen Post*, le tsar et la tsarine arriveront le 17 ou le 18 juin à la propriété du prince Henri, à Hemmelmark, où ils séjourneront environ quatre semaines.

PEROU — Il y a encore des esclaves

Les gouvernements anglais et américain s'occupent actuellement de mettre fin à l'esclavage qui règne dans la vallée du Poutoumayo, sur les frontières péruvienne et colombienne.

Les indigènes de cette région productrice de caoutchouc sont, paraît-il, soumis à un travail forcé et fort maltraités par les agents de certaines Compagnies. L'état de choses actuel est analogue, à celui qui régnait pendant la pire période de l'administration belge dans l'Etat du Congo.

On déclare que les mauvais traitements infligés aux indigènes sont de nature si révoltante qu'il est impossible de les dévoiler complètement. Des documents confidentiels ont été mis à la disposition du Foreign Office, qui les examinera prochainement.

ANGLETERRE — Le Saint-Père et Georges V

La *Gazette de la cour* déclarait, hier soir, que le duc de Norfolk, grand maréchal héréditaire, a été reçu en audience aujourd'hui par le roi, à Marlborough House, et qu'il a remis à Sa Majesté une lettre du Souverain Pontife.

UNION SUD-AFRICAINE

L'Union sud-africaine, Fédération des gouvernements du Cap, du Transvaal, de l'Etat d'Orange, de la Rhodésia, possède son premier ministère, présidé par le général Botha. En voici la composition :

Premier ministre et portefeuille de l'Agriculture, général Botha ; Intérieur, Mines et Défense, général Smuts ; Ports et Chemins de fer, M. Sauer ; Justice, général Hertzog ; Instruction publique, M. Malan ; Finances, M. Hull ; Territoires fonciers, M. Fischer ; Affaires indigènes, M. Burton ; Commerce et Industrie, M. Moor ; Travaux publics, Postes et Télégraphes, M. Graaf ; ministre sans portefeuille, M. Gubbins.

TURQUIE — La guerre sainte et la Crète

La Porte a fait part aux ambassadeurs des puissances protectrices, durant la réception diplomatique d'hier, de l'état de surexcitation des musulmans à propos de la Crète. Elle a montré les dépêches parvenues de plusieurs centres musulmans, qui demandent de proclamer la guerre sainte.

La Porte en déduit la nécessité de solutionner la question.

La révolte albanaise

Le ministre de la Guerre reviendra à Constantinople dans une dizaine de jours ; il cherche auparavant à disperser les insurgés du côté de Djakova.

62 bataillons prendront garnison dans l'Albanie du Nord.

Quatre colonnes turques marchant sur Ipek et Diakova ont désarmé les Albanais.

Petites dépêches

Le roi des Hellènes, le roi et la reine de Norvège et le prince Olaf sont partis de Londres par train spécial pour le continent. Le roi George, le prince héritier et les princes André et Christophe de Grèce assistaient au départ.

La santé de Guillaume II n'inspire pas d'inquiétudes. Le furoncle qu'il a au coude droit est en voie de guérison.

A la Douma, un membre de l'extrême-droite, M. Pourichkevitch, ayant insulté les Polonais, il a été exclu pour sept séances.

Les Autrichiens ont occupé à nouveau les îles frontières serbes de la Drina qu'ils avaient évacuées déjà sur les protestations de la Serbie.

Les réactionnaires persans assiègent la ville de Zinfan.

La Russie a envoyé un ultimatum au gouvernement chinois le menaçant de représailles si la nouvelle convention relative à la navigation sur le Soungari n'est pas acceptée au 1er juin.

L'empereur François-Joseph en Bosnie

L'empereur François-Joseph, accompagné des ministres communs des Affaires étrangères, de la Guerre et des Finances, MM. d'Aerenthal, de Schœnaich et Burian, des ministres présidents, baron de Bienerth et comte Khuen-Hedervary, et d'une suite nombreuse, est arrivé à 3 heures de l'après-midi, dans la capitale de la Bosnie.

Sur tout le parcours en territoire bosniaque, la population a fait à l'empereur un accueil enthousiaste. Dans les stations où le train de la cour s'est arrêté, les bourgmestres étaient venus rendre hommage au souverain, l'assurant de leur dévouement et de leur fidélité.

L'accueil fait à l'empereur à Serajevo a été particulièrement imposant.

SERAJEVO

La mosquée dite de l'empereur

Les chefs de toutes les églises autorisées, le corps des officiers et les délégations des corporations attendaient l'empereur sur la place magnifiquement décorée où le train impérial vient s'arrêter.

L'empereur qui, malgré un voyage de vingt heures, ne montrait pas la moindre fatigue, a été salué avec un enthousiasme indescriptible ; puis, ayant à son côté le gouverneur de la Bosnie, général Varesanin, et suivi d'un splendide cortège, il s'est rendu, dans une voiture attelée à la daumont, et escorté par les gardes de la cour, au Konak, en passant par des rues magnifiquement décorées, entre une double haie de troupes, au milieu des ovations spontanées d'une foule innombrable. L'entrée du souverain a été véritablement triomphale. La population, sans distinction de parti ni de religion, l'a acclamé frénétiquement.

Des mesures de surveillance extrêmement rigoureuses ont été prises par les autorités. Quantité de voyageurs et de touristes sont arrêtés au cours de route et doivent fournir sur leur personne les renseignements les plus complets.

La Bosnie-Herzégovine serait érigée en royaume

Le bruit court dans les milieux politiques de Vienne que l'empereur François-Joseph profitera de son voyage en Bosnie-Herzégovine pour élever ce pays à la dignité de royaume.

Grave révolte dans l'Angola

Une révolte d'indigènes s'est déclarée dans l'Angola portugais.

Les émeutiers ont pillé plusieurs établissements. Deux négociants ont été assassinés après avoir été liés à des arbres et torturés. Tout le district est dans un état de terreur.

Le chargé d'affaires allemand a eu une conférence avec le premier ministre, car le territoire aurait été envahi, et comme l'état d'agitation s'est fait sentir au delà de la frontière allemande, il est possible que les deux ministres s'entendent pour une action commune contre les rebelles.

Au Maroc

Une mise en demeure

En présence des réponses évasives de Moulay-Hafid, au sujet de la Commission des revendications qui doit siéger le 1er juin, les membres du corps diplomatique ont adressé à Si Mohamed-Guebbas, représentant du sultan, une lettre exigeant que la Commission fonctionne, sinon le maghzen aura à répondre des conséquences.

Déroute d'une mehalla

On vient de recevoir à Tanger, par rekkas spécial, la nouvelle de l'écrasement définitif et complet de la mehalla chérifienne qui, depuis de longs mois, se maintenait péniblement chez les Hayaïnas.

Tribunaux

INCENDIAIRE PAR VENGEANCE

Pour se venger de sa femme qui l'avait quitté, Lombard, 41 ans, mit le feu à la maison qu'elle habitait avec son père, âgé de 82 ans. Cinq maisons furent détruites et le vieillard faillit rester dans le brasier. Le malheureux est encore au lit, le corps couvert de brûlures.

Lombard a été condamné à quinze ans de travaux forcés, par la Cour d'assises de la Savoie.

CONDAMNATION A MORT

La Cour criminelle d'Alger a condamné à mort l'indigène Belabed Sliman Benhours, accusé de meurtre et de vol.

MATELOT ACQUITTÉ

Le tribunal correctionnel de Lorient a jugé hier le matelot Calle, mêlé dans l'affaire du meurtre commis à Locmariaquer et que nous nous avons relaté le 13 mars dernier, sur le cultivateur Prado. Il a été acquitté. Josset, auteur principal, comparaîtra la semaine prochaine devant les assises du Morbihan.

EN MER

Guernesey. — Le *Pourquoi-Pas ?*, navire de la mission Charcot, est arrivé.

Tous les membres de l'équipage sont en bonne santé.

La Corogne. — Le transatlantique *Kronprinzessin-Cécilie* est arrivé hier.

Le feu s'est déclaré à bord le 22 mai, il n'a été éteint que le 24. 6 000 sacs de café et 1 000 balles de coton ont été détruits par le feu ainsi que d'autres marchandises. Il n'y a eu aucun accident de personne.

Orphelins de la mer

Par M. G. des Touches : Mme de Givry, à Thias, B., 5 fr. — Mme l'amirale Aubert, 10 fr.

Par Mlle Aubert : An., 5 fr. — Mme Lucien Mangui à P., 10 fr. — M. Arrighi, à P., 5 fr. — M. et Mme Bonaparte-Wyse, 20 fr. — M. Pierre Brevon, 10 fr. — Mlle Lemaison-Turqueville, 5 fr. — M. le recteur de Plérin, 10 fr. — Mme Case, Robins de P., 10 fr. — Mme Saison-Champagne, 100 fr. — En l'honneur de saint Antoine de Padoue, 10 fr. — M. Ernest Gautier, 5 fr.

Par Mlle Gicquel des Touches : M. le comte de Barberin, 100 fr. — M. Hippolyte Sable, 100 fr. — Mme Raphaël Macquaire, 100 fr. — M. le vicomte d'Amphernet, 500 fr. — Mlle Maria de Boisanger, 20 fr. — Mme Rossignol, 5 fr. — An. de Tiers (Puy-de-Dôme), 50 fr.

Par Mme la vicomtesse de Trébriand : Commandant Monnier, 10 fr.

Par une anonyme de Versailles, 50 fr.

Par Mme la marquise Gicquel des Touches : Mme la marquise de Polignac, 100 fr. — Mlle de Coetlogon, 50 fr. — Mlle Bourdereau, 5 fr.

Par Mlle Aeyert : Vente d'insignes, 50 fr. — Vente de cartes postales, 25 fr.

Par Mme la marquise de la Tour du Pin : Mme la marquise de la Louda, à P., 100 fr. — Mme Vve Dumont, à S., 5 fr. — M. J. Pépin, à V., 5 fr. — Une famille ouvrière 1 fr. — Mme Henry Pourbaud, 10 fr. — Paroisse de Plourhan, 12 fr. — Troncs de Plourhan, 5 fr. — Cartes postales à Plourhan, 6 fr. — M. Ruffin, 100 fr. — Vente de charité à Paris, 5 793 fr. 30. — M. l'abbé Jacquin, à T., 5 fr. — Une adoratrice du Sacré Cœur, 1 fr.

En vente, au profit de l'œuvre, deux pochettes de six cartes postales différentes (marines et naufrages), 1 fr. 60 franco chaque pochette ; s'adresser au trésorier, 5, rue Bayard, Paris.

Les nouveaux tarifs des omnibus et tramways

C'est demain mercredi que seront appliqués les nouveaux tarifs des omnibus et tramways.

Pour les omnibus et autobus, les voyageurs payeront :

Pour une section :
1re classe : 0 fr. 15.
2e classe : 0 fr. 10.

Pour plus d'une section :
1re classe : 0 fr. 25.
2e classe : 0 fr. 15.

Pour les tramways les prix seront :
Pour une section :
1re classe : 0 fr. 15.
2e classe : 0 fr. 10.

Pour plus d'une section :
1re classe : 0 fr. 20.
2e classe : 0 fr. 15.

La correspondance est supprimée.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Le Conseil général de la Seine est convoqué en session extraordinaire du 6 au 8 juin inclus, pour s'occuper des tramways du réseau Sud de l'Est-Parisien.

Les récompenses au SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Les jurys des différentes sections se sont réunis ce matin au Grand Palais pour procéder au vote des médailles. Ils ont décerné les récompenses suivantes :

PEINTURE

Médailles de seconde classe

MM. Gorius, *Paysage d'hiver* ; Edmond Sens, *Portrait de famille et Intérieur* ; Dechenaud, *le Berger de Nil* ; Vogel, *En promenade (un parc au XVIIIe siècle)* et *Portrait de M. Arsène Alexandre* ; Fouqueray, *Cyprès de Provence et Etang de Caronte* ; Craig, *Portraits de sir John Jardine et de Mistress R.-B. Craig* ; Robiquet, *l'Après (Waterloo, 4 heures du soir)* ; Montagne, *la Cueillette des olives et le Noir aux Martigues* ; Barillot, *Marché couvert (Bretagne)* ; Bain, *la Route de Corbeil (automne)* ; Leclerc, *Pour ma fête* ; Mondain, *Nymphées et Pré fleuri* ; Gervais, *Salammbô au festin des Barbares* ; Bettler, *Kermesse hollandaise*.

SCULPTURE

Médailles de première classe

MM. Miserey, *Monument Lambert et Desroseurs* ; Picaud, *Pauvres gens* (groupe marbre) ; Lacaze, *Vers l'infini et Bacchante* (statues marbre) ; Perron, *Primevère* (marbre) et *Lanceurs de globes* (souvenir de carnaval au Pérou).

Médailles de seconde classe

MM. Clerget, *Jeu printanier* (pierre) ; Ward, *Souvenir de voyage, expédition Stanley* (plâtre) ; Chavaillaud, *Dom Pérignon* (plâtre) ; Sain, *Harmonie et Sortie du bal* (plâtre) ; Castex, *Chasseresse*, bas-relief (plâtre) ; Garnier, *Agonie* (groupe marbre).

ARCHITECTURE

Médaille d'honneur

La section d'architecture a procédé également ce matin au vote de la médaille d'honneur, sous la présidence de M. Daumet, de l'Institut.

Dès le premier tour, M. Ernest-Michel Hébrard a obtenu la médaille d'honneur par 77 voix contre 65 accordées à M. Lucien Magne. Les votants étaient au nombre de 141.

M. Hébrard a exposé au salon *l'Etat actuel et la restauration du palais de l'empereur Dioclétien à Spalato (Dalmatie)*.

Cet important et très remarquable travail, commencé par l'artiste pendant son séjour comme prix de Rome à la villa Médicis, était déjà connu du public et du monde des érudits pour avoir figuré à l'exposition des envois de Rome.

FEUILLETON DU 1er JUIN 1910 — 2 —

Le broyeur d'hommes

Les jumelles venaient d'avoir vingt et un ans ; elles partirent ensemble, pour se placer...

Les semaines qui suivirent furent dures. A tout propos, Andoche entrait en fureur ; et, pendant les repas, que Florent préparait assez mal, les coups de poings ébranlaient la table...

Peu à peu, le père se calma... après tout, ses filles auraient pu réclamer leur part du petit bien maternel... A présent, elles étaient loin, et se sentaient fautives, bien sûr !

Le ménage était mal tenu, mais l'argent lui restait !...

Finalement, Andoche avait poussé un gros soupir, dans lequel était passé l'instinctive imitation d'un soufflet de forge !...

Dès lors, Florent eut double besogne à accomplir ; le père broyait la jeunesse du fils sous la meule d'un travail excessif.

L'époque du départ pour le service militaire arriva ; Andoche n'en parlait jamais... il lui semblait qu'en faisant le silence sur cet événement il n'aurait pas lieu...

Florent, dans le rêve éveillé de ces évocations du passé, revoyait son père serrant les poings tandis qu'il prenait congé de lui...

Le forgeron lui avait crié :

— Va-t-en, toi aussi, comme tes sœurs.

Puis soudain il s'était repris :

— Après tout, je suis trop rude, les filles m'écrivent et je ne leur réponds pas... Toi, tu pars... mais tu y es forcé... Tu reviendras !...

A ces souvenirs s'en joignaient d'autres harassants, terribles et c'étaient ceux-là qui mettaient souvent dans ses yeux une expression singulière de trouble et de dureté, cette expression que Martial y avait saisie...

Pallier se tournait et se retournait en vain pour chercher le sommeil, lorsqu'un bruit de pas réguliers et sonores retentit au loin, sur la route.

Florent se redressa tout à fait et prêta l'oreille.

La porte avait été fermée à cause de la fraîcheur de la nuit, il se glissa à terre et ouvrit à tâtons...

En ce moment, les pas des chevaux retentissaient en face de l'abri, et sur le seuil, Pallier demeura droit, immobile, les yeux fixes... tout à coup ses jambes chancelèrent sous lui, il dut s'appuyer au montant de la cloison, tandis qu'une sueur froide inondait son front.

Le spectacle qui s'offrait à ses yeux n'avait rien, néanmoins, d'impressionnant :

Deux cuirassiers, en petite tenue, longeaient la route, montés chacun sur une bête de troupe tenant en main des chevaux de tête, harnachés à l'anglaise !

C'étaient des ordonnances qui ramenaient à Versailles des chevaux d'officiers, après une chasse à courre.

Le cavalier qui se trouvait en avant sifflotait une sonnerie de pansage.

D'un geste soudain, comme dans un effroi, Pallier avait appliqué ses mains sur ses oreilles pour ne pas entendre... ce refrain bien connu...

Malgré lui, sa tête se tournait du côté des cuirassiers, ses yeux les suivaient dans les clartés blanches de la lune qui inondaient les champs et les bois...

Hommes et bêtes gagnèrent le haut de la côte, s'enfoncèrent dans la descente, et, progressivement, disparurent.

Pallier, tout frissonnant, revint vers le lit de camp, il s'y hissa avec peine, et vint s'abattre, sur son sac, en étreignant son front avec ses doigts crispés.

Eveillé en sursaut par la chute de ce corps lourd, Martial s'était brusquement dressé et cria :

— Qui va là ? Qu'y a-t-il ?

Il se frottait les yeux oubliant qu'il était dans les ténèbres.

Inquiet de ne recevoir aucune réponse, il prit une boîte d'allumettes posée près de lui, en cas d'alerte.

Le faible jet de lumière lui permit d'apercevoir Florent affalé dans la paille.

Il l'appela.

— Laisse-moi dormir !...

Ce fut l'unique réponse... Le son de la voix était rauque, étranglé...

II

Le lendemain, tandis que Florent sommeillait encore, fiévreux et agité, Martial alla respirer l'air frais du matin, tout chargé des senteurs âcres des bois voisins.

Il songeait à sa mère et à sa sœur Mardy, à ces deux laborieuses qui avaient été contraintes de vendre la pauvre maison de famille, toute délabrée, malgré les soins industrieux de Martial, et de chercher asile dans deux chambrettes.

Il ne s'agissait pas seulement de vivre, mais de payer les dettes contractées pendant la longue maladie du père !

L'oncle Firmin Mazamet avait suggéré l'idée de l'exode vers Paris, en vantant la bienveillance de son cousin Signatel, qu'il ne connaissait guère d'ailleurs, et fait espérer de prompts résultats : le payement des dettes et le rachat du petit domaine.

Jusqu'ici, Martial, distrait par le voyage, fatigué par la marche, avait entrevu le but comme très lointain ; à présent qu'il était tout près de l'atteindre, son cœur se serrait.

— Il ne faut pas avoir peur ! se dit-il à lui-même. Je demanderai si peu de chose pour commencer, et je travaillerai tant !

Un léger bruit de paille froissée le fit rentrer dans la cabane ; il trouva son compagnon assis sur le rebord du lit de camp.

— Veux-tu que nous cassions une croûte ? lui dit-il gaiement.

Il le voyait si sombre, qu'il cherchait à paraître joyeux pour le remonter...

— Cela allégera nos sacs, puis nous n'aurons plus qu'à prendre un petit repas avant d'entrer à Paris...

Entrer à Paris ! le bon Martial essayait de prononcer ces trois mots dans un souffle conquérant !

Florent tressaillit : entrer à Paris, ce serait pour lui commencer une nouvelle existence... et l'autre existence s'effacerait alors dans le passé... N'en sortirait-elle pas, parfois, telle qu'une ombre redoutable ? comme pendant cette longue nuit ?...

Il finit par répondre :

— Je veux bien.

Un quart d'heure plus tard, les deux hommes faisaient retentir sous leurs gros souliers les pavés de la route.

Tout en marchant, le jeune Limousin tenait les yeux fixés sur le magnifique panorama qui s'étendait devant lui.

Paris dissimulait dans la brume une partie de son immensité, ne laissant voir que ses dômes et ses tours, émergeant çà et là.

Plus près, la vallée de la Seine, avec ses coteaux boisés, semés de maisons blanches et de villas rougeâtres, lui donnait l'impression d'une forêt habitée. Toute cette verdure était tranquillisante et manquait à ce campagnard qui avait toujours vécu entouré de choses familières et d'impressions très anciennes, l'ossature de pierres sans limites, dont l'aspect effraye le nouveau venu.

Florent, insensible aux charmes de la nature, secouait par sa marche rapide les terrifiantes obsessions de la nuit.

Il souhaitait ardemment réussir... et jouir... Pour cela, il lui fallait obtenir l'aide d'autrui, et voilà que cet inconnu d'hier, ce camarade d'aujourd'hui, dont une circonstance fortuite l'avait rapproché pourrait le faire passer par la porte entrebâillée devant lui-même...

L'imagination prête toujours aux biens, comme aux espoirs du prochain, ce qui manque aux nôtres...

Rompant le silence, Pallier interpella son compagnon :

— Tu as de la chance, toi ! dit-il. Tu as déjà une bonne place !

— Tu veux dire l'espoir d'une place !

— C'est la même chose.

— De loin, je le croyais, moi aussi ! Mon oncle Firmin paraissait si sûr que M. Signatel me prendrait tout de suite ! A présent que j'approche de Paris, je doute....

— Qu'importe ! Cela ne change rien aux choses que tu sois près ou loin !

— C'est vrai... Seulement, ce que tu m'as dit hier m'a donné de la méfiance !

Florent se mordit les lèvres. Il avait commis une insigne maladresse en prononçant cette allusion méchante à la différence de situation entre les deux alliés, l'ouvrier et son futur patron ; il avait augmenté la timidité de celui-là envers celui-ci. Pallier essaya de revenir en arrière, et reprit, maladroit une seconde fois :

— Supposons que je n'aie rien dit... ce sera plus simple !

Martial hâta le pas. Florent se rapprocha de lui, et, d'un ton tout différent :

— Est-ce que ta lettre d'introduction pourrait servir pour deux ? demanda-t-il.

Cappelle le regarda, étonné.

— Je veux dire que... que je serais content si M. Signatel faisait quelque chose pour moi. Dans une grande usine, un bon maréchal-ferrant n'est pas de trop !

Martial, évidemment contrarié, hésitait à répondre.

Son oncle s'était porté garant de sa probité... mais lui, que pouvait-il affirmer au sujet de cet inconnu, de ce passant, rencontré sur la grand'route, avec lequel il s'était lié trop vite peut-être ?

Mais pouvait-il refuser de rendre un tel service ? Les bonnes actions portent chance.

(*A suivre.*)

[illegible]

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)